

■ Etre bien identifiés ■

Les nouveaux logos: aussi sur les vêtements de travail !

Le service Achats et Logistique de la SNCB coordonne l'achat des vêtements de travail que vous portez en fonction de votre métier, pour l'ensemble du Groupe. Avec la restructuration, les vêtements doivent maintenant afficher les bons logos ! Un travail de longue haleine vu le nombre d'articles à gérer.



■ En avant-première, Diederik Verleyen (chef de gare adjoint à Bruxelles-Midi) en veste de pluie labellisée Infrabel

En tout, la garde-robe du Groupe affiche 20 à 25 articles différents, classés par type:

- les vêtements de pluie que porte le personnel qui travaille sur la voie (Infrastructure, Réseau, Cargo ...) (environ 15.000 pièces)
- les gilets de signalisation jaunes ou oranges pour les agents qui travaillent sur la voie ou qui peuvent être amenés à y aller (signaleurs, conducteurs, accompagnateurs, chefs de chantier ...) (environ 10.000 pièces);
- les polos fluo jaunes (qui remplacent partiellement les articles traditionnels et les gilets en été) (environ 20.000 pièces);
- les vêtements de travail traditionnels (parfois ignifugés, par exemple pour les soudeurs) portés par le personnel sur la voie (jaunes), dans les ateliers (bleus), en cuisine, dans les centres médicaux ou les laboratoires (blancs) ... (environ 15.000 pièces).

Il faut aussi mentionner les uniformes du personnel de train, d'accueil et de gare, ainsi que les tenues de B-Security.

Une gestion « prête à porter »

Le Service Achats et Logistique gère les contrats d'achat et d'entretien des vêtements, en collaboration principalement avec les services techniques de Sécurité et Environnement et de Patrimoine. En effet, le port de vêtement spécifique est nécessaire pour assurer la sécurité du travail dans certains domaines. Le Groupe SNCB travaille ainsi avec plusieurs fournisseurs de textiles (avec possibilité de logos pré-imprimés) et deux blanchisseries qui, selon les cas, impriment directement le logo par une technique de repassage (c'est le cas quand il faut réparer un vêtement usé). Ces blanchisseries assurent l'entretien de la plupart des vêtements du Groupe, gèrent les stocks disponibles directement avec les

fournisseurs, peuvent personnaliser certaines catégories de vêtements avec un code barre. Ils s'occupent aussi de la distribution.

A quand les logos spécifiques ?

Le principe retenu pour que vos vêtements portent le bon logo est de ne pas remplacer de manière systématique les vêtements existants, mais de veiller à adapter les nouvelles commandes. Ainsi, les articles portant un logo B en stock ne seront pas adaptés avant leur utilisation. Tandis que les nouveaux articles en production se verront apposer le bon logo par la blanchisserie au moment de leur distribution. Avec la restructuration, on compte que plus de 60 % des vêtements devront arborer un logo Infrabel, 30 % un logo B et 10 % un logo B-Holding.

En pratique, les vêtements de pluie, ainsi que les polos jaunes (une nouveauté) et, plus tard les gilets, seront les premiers à afficher le bon logo, en principe dès cet été. Les vêtements de travail traditionnels seront livrés avec nouveau logo dès qu'un stock suffisant sera prêt, ce qui nous conduit à l'automne vu la diversité des tenues et des tailles. Pour les uniformes du personnel de train, d'accueil ou de gare, il n'est pas nécessaire de prévoir un changement. Pour le personnel de sécurité, il s'agit d'un stock spécifique qui arborera soit le logo B-Security, soit le logo Securail.

Prévoir le bon logo (Infrabel, B ou B-Holding) sur le bon vêtement coûte évidemment un peu plus cher que d'utiliser un seul emblème. Selon le type d'article, la solution technique la plus économique a été retenue: les bons logos seront apposés au fur et à mesure des besoins par les blanchisseries ou les fournisseurs.

